



CALENDRIER DU PROJET DE TIRAGE AU SORT

10 semaines avant l'activité

- Présentez au club l'idée d'un tirage au sort.
- Vérifiez auprès de la municipalité pour savoir s'il existe une somme maximale d'argent que l'on peut remettre sans que le club ait à obtenir un permis pour organiser un tirage au sort.
- Vérifiez auprès de la municipalité pour obtenir la permission de tenir le tirage au sort.
- Obtenez, des imprimeurs de la localité, des soumissions pour l'impression des billets.
- Demandez à une entreprise locale de commanditer les billets; elle paie l'impression ou elle offre un rabais et on place leur logo sur le billet.

8 semaines avant l'activité

- Rédigez l'information de club qui doit apparaître sur le billet.
- Concevez le billet.
- Fixez un objectif de vente de billets pour chaque membre.
- N'offrez pas trop de billets, car cela diminue les chances de gagner des acheteurs et rend le tirage au sort moins attrayant.
- Faites imprimer les billets par livrets de cinq.

6 semaines avant l'activité

- Décidez de la façon de déterminer le gagnant et le moment du tirage.
Décidez de la façon dont le gagnant sera avisé, et de la manière dont le prix sera livré.

4 semaines avant l'activité

- Rédigez un petit baratin publicitaire pour le calendrier communautaire du journal local.
- Faites parvenir un communiqué de presse aux médias locaux.
- Faites connaître l'existence du tirage au sort Le bouche à oreille constitue une excellente façon de faire connaître le tirage!
- Répartissez les billets entre les membres du club.
- Créez un formulaire de suivi des ventes de billets à l'aide d'un chiffrier électronique (acheteur, vendeur, numéro du billet).

1 semaine avant la vente

- Trouvez un contenant pour y déposer les billets avant et durant le tirage.
- Incluez un rapport d'étape dans le bulletin de club distribué aux membres, et publiez les noms des membres qui ont réalisé leur objectif de vente de billets.
- Gérez l'argent des billets et remettez-la au trésorier du club pour qu'il le dépose dans le compte du club.
- Étapez une affiche thermomètre avec objectif, et ajoutez-y, à chaque réunion, le nouveau total de billets vendus.
- Vendez des billets chaque fois que vous en avez l'occasion (famille, amis, paroissiens, confrères de travail, autres membres de clubs, etc.)

2 semaines avant la vente

- Contactez les marchés d'alimentation, les pharmacies, etc. pour savoir si le club peut vendre des billets à l'extérieur de l'établissement.
- Rendez visite aux entreprises de la localité et offrez des billets aux employés.
- Faites parvenir, sur une base régulière, des communiqués de presse aux médias locaux.
- Discutez, au cours de chaque réunion, des progrès accomplis et du nombre de billets qui reste à vendre.
- Payez la facture d'impression des billets ou contactez l'entreprise locale commanditaire pour vous assurer que la facture est bien payée.
- Faites la mise à jour de l'affiche thermomètre.
- Remettez les sommes recueillies au trésorier du club pour qu'il les dépose.

3 semaines avant la vente

- Faites un dernier effort de vente Envisagez la possibilité de lancer un défi aux membres du club.
- Faites la mise à jour de l'affiche thermomètre.
- Présentez un rapport d'étape aux membres du club, incluant les noms des membres qui ont réalisé leur objectif de vente de billets.
- Gérez l'argent des billets et remettez-la au trésorier du club pour qu'il le dépose dans le compte du club.

Semaine après la vente et suivi

- Dressez une liste des gagnants et des montants des prix
- Contactez les gagnants et présentez les chèques
- Invitez les gagnants à la réunion du club et aux activités à venir – incluez une lettre d'invitation avec le chèque
- Publiez les noms des gagnants dans les publications du club
- Facultatif — présentez un prix au membre du club qui vend le plus grand nombre de billets (absolument tout, d'un suçon à un coupon-cadeau d'un restaurant de la localité)
- Faites connaître les résultats (somme totale de fonds recueillis) aux membres du club

- Pour cette activité, prévoyez faire un album de service communautaire (ASC), dans la catégorie « collecte de fonds », au nom de votre club pour le soumettre au concours de district. (Informations fournies dans le site Web d'O.I.)
- Faites une évaluation de club du projet afin d'en mesurer la réussite. Le club souhaite-t-il répéter l'expérience?